

IT LINK

Société Anonyme

67 Avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 17 décembre 2019
19^{ème} résolution

Xavier TOUITOU
11 Cours Pierre Puget
13006 Marseille

Deloitte & Associés
6 Place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

IT LINK

Société Anonyme

67 Avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 17 décembre 2019
19^{ème} résolution

A l'Assemblée générale de la société IT Link,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous demande de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition des actionnaires dans le délai prescrit par l'article R. 225-73-1 du code de commerce, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Marseille et Paris-La Défense, le 25 novembre 2019

Les commissaires aux comptes

Xavier TOUITOU



Deloitte & Associés



Didier OBRECHT